

Article 31 du Règlement

La Colombie-Britannique réclame des mesures additionnelles pour mettre un frein à la surexploitation des stocks canadiens pratiquée par les étrangers et des programmes d'aide pour les pêcheurs et les travailleurs des usines de conditionnement. Ces préoccupations méritent mieux que les accusations d'alarmisme lancées par le ministre des Pêches et des Océans (M. Siddon).

Les gens qui perdent leur emploi méritent un traitement égal et non des insultes.

* * *

L'ÉNERGIE

L'INTERRUPTION DU PCEEMV

M. Lee Richardson (Calgary-Sud-Ouest): Monsieur le Président, l'interruption abrupte du Programme canadien d'encouragement à l'exploration et à la mise en valeur, le PCEEMV, qui accordait des subventions au secteur pétrolier et gazier est injuste. Non seulement l'industrie n'a été ni consultée ni avertie de l'imminence de la fin de ce programme populaire, mais en l'interrompant ainsi, le gouvernement enfreint sa propre loi qui porte qu'un préavis de six mois doit être donné à l'industrie avant la fin du programme. Ce préavis n'a jamais été donné.

En fait, quelques jours avant la présentation du budget, le ministre nous avait donné l'assurance, à moi ainsi qu'à l'industrie, que ce programme était à l'abri des compressions budgétaires.

Le gouvernement a déclaré que les demandes de subventions seront étudiées si les entreprises peuvent présenter des documents juridiques attestant qu'elles avaient l'intention, avant le 26 avril, de procéder à des forages.

Dans le secteur pétrolier et gazier, des transactions sont conclues par une simple poignée de mains. Certes, des documents juridiques suivent, mais une entente est une entente et pour les gens du secteur pétrolier, une poignée de mains est aussi valable qu'une signature au bas d'un contrat.

Nous nous inquiétons tous de la dette nationale. Peu de personnes, dans le secteur, contesteraient la générosité et la valeur du PCEEMV. Tout le monde est prêt à reconnaître que plus d'argent a été dépensé que ce qui était prévu à l'origine. En l'occurrence, il s'agit d'une question d'équité. J'espère que les agents qui étudieront les demandes encore admissibles en vertu de la clause de

protection auront comme directive de faire preuve de largesse.

* * *

LES SPORTS

L'UTILISATION DE SUBSTANCES INTERDITES POUR AMÉLIORER LA PERFORMANCE

M. John Brewin (Victoria): Monsieur le Président, nous nous réjouissons tous que Ben Johnson ait admis devant la commission d'enquête Dubin qu'il utilisait des substances interdites et qu'il était déterminé à courir encore dans l'équipe canadienne. Nous espérons que son aveu contribuera à changer l'orientation des sports au Canada et à atténuer le scandale qui a éclaté à Séoul l'année dernière.

Je remarque que le ministre d'État chargé de la Condition physique et du Sport amateur (M. Charest) commence enfin à revenir sur les mesures arbitraires qu'il a prises lors des jeux de Séoul, l'année dernière. Sans préjuger de l'affaire, il importe que nous attendions tous les recommandations de la commission Dubin. Toutefois, à cet égard, je tiens à aviser la Chambre qu'hier soir, j'ai pu faire part à M. le juge Dubin de l'opinion d'un groupe de Canadiens qui étaient touchés par cette affaire, c'est-à-dire les jeunes. Dans ma circonscription, l'école élémentaire George J. a déposé un projet de loi émanant de leur Parlement miniature; il a été présenté par le «Très honorable» Chris Sandham. Il faut tenir compte des idées qui y sont exprimées et de celles de tous les Canadiens en cette triste période de l'histoire canadienne.

* * *

• (1410)

LES AFFAIRES EXTÉRIEURES

LA RÉACTION DU GOUVERNEMENT CHINOIS AUX ÉTUDIANTS

M. Doug Fee (Red Deer): Monsieur le Président, les Canadiens qui réfléchissent et qui s'intéressent à la question continuent d'exprimer un sentiment d'horreur et d'incrédulité devant la réaction du gouvernement chinois à la manifestation pacifique des étudiants et des partisans de la démocratie. Les parlementaires des deux côtés de la Chambre ont condamné cette attitude.

Plusieurs centaines de mes électeurs se sont joints à d'autres Canadiens pour essayer d'exprimer leur chagrin et leur profonde indignation. Voici ce que dit un télégramme envoyé au ministre des Affaires extérieures: